

Avis de Concours de recrutement de la 44^{ème} promotion de l'Institut de Financement du Développement du Maghreb Arabe (IFID) dédiée au secteur Bancaire



Période des inscriptions en ligne
Plateforme des inscriptions
Date de déroulement des épreuves écrites

: du 20 juin au 9 septembre 2024
: www.ifid-concours.org
: le Samedi 14 septembre 2024



Candidats Tunisiens

✚ Qui peut être candidat ?

Peut participer au Concours, tout candidat **ayant accompli**, avec succès, **5 années d'études supérieures** après le baccalauréat dans les domaines économique, financier ou de gestion. Il s'agit tout particulièrement :

- ✓ Candidats ayant un diplôme de Mastère dans le cadre du système LMD en sciences économiques, en sciences de gestion avec ses différentes options,
- ✓ Candidats ayant un diplôme d'ingénieur,
- ✓ Candidats titulaires de tout autre diplôme équivalent.

La limite d'âge, pour ces trois catégories de candidats, est fixée à **28 ans** à la date de clôture des inscriptions au Concours.

- ✓ Cadres en exercice dans les Départements Ministériels, entreprises économiques ou financières, publiques ou privées, titulaires d'un diplôme universitaire de mastère ou d'ingénieur et dont les candidatures sont agréées par leurs institutions.

La limite d'âge, pour cette catégorie de candidats, est fixée à **35 ans** à la date de clôture des inscriptions au Concours.

✚ Quelles formalités remplir pour présenter sa candidature ?

✓ L'inscription au concours est effectuée exclusivement en ligne, via la Plateforme informatique de l'Institut « www.ifid-concours.org » durant la période allant du **Jeudi 20 juin 2024 au Lundi 9 septembre 2024 à 16h00**.

✓ L'acceptation de l'inscription est tributaire du paiement en ligne (via la plateforme du concours) d'une contribution aux frais de gestion et d'organisation du Concours, s'élevant à **35 Dinars Tunisiens**. Cette contribution n'est pas remboursable, et ce, quelle que soit la suite donnée à la candidature.

✓ Les documents demandés sont :

- Une fiche d'information à remplir (à partir de la plateforme www.ifid-concours.org);

- Une photocopie d'un document légal d'identité ;

- Une photocopie du diplôme ou de l'attestation de réussite **certifiée conforme à l'original** ;

✓ Les dossiers de candidature doivent être envoyés ou déposés à l'IFID : 8, Avenue Tahar Ben Ammar – 2092 El Manar II Tunis au plus tard **le jour des épreuves écrites** délai de rigueur.

✓ Les candidats peuvent se connecter à leur « Espace candidat » sur la plateforme informatique du concours ou sur le site web de l'Institut pour connaître la suite réservée à leur candidature.

✓ Les informations fournies par le candidat lors de la procédure d'inscription en ligne engagent sa responsabilité. En cas de fausse déclaration ou en cas de présentation d'un diplôme ou d'un titre non conforme aux exigences requises, **le candidat sera exclu du concours**.

Plus d'informations sur les modalités d'inscriptions en ligne sont disponibles sur le site web de l'Institut : www.ifid.org.tn.

✚ Où ? Quand ? Comment se déroule le Concours ?

Le Concours comprend deux étapes :

- L'admissibilité : épreuves écrites,
- L'admission : épreuves orales.

1) Epreuves écrites :

✓ La liste des candidats admis provisoirement à passer les épreuves écrites sera publiée sur le site web de l'I.F.I.D www.ifid.org.tn à compter du **Mardi 10 septembre 2024**.

✓ Les épreuves d'admissibilité comportent une épreuve **d'Economie** (en Français et en Arabe), une épreuve de **Finance** (en Français) et une épreuve de **Méthodes Quantitatives** (en Français), d'une durée de 1 heure et 30 minutes chacune et d'un coefficient de 1 pour chaque épreuve. **Ces épreuves auront lieu le Samedi 14 septembre 2024** à Tunis, au centre d'examen désigné à cet effet et indiqué au sein de la liste des candidats publiée sur le site web de l'I.F.I.D ;

La liste des **candidats admissibles aux épreuves écrites** sera publiée sur le site de l'I.F.I.D www.ifid.org.tn, **4 jours au moins** avant la date de l'épreuve orale d'admission.

✓ Les candidats **admissibles aux épreuves écrites** peuvent télécharger via la plateforme informatique la convocation indiquant le lieu et l'horaire des épreuves orales.

2) Epreuve orale :

✓ L'épreuve d'admission, conduite sous forme d'un entretien oral de 30 minutes avec un Jury composé de professionnels et d'universitaires et d'un test psychotechnique conduit par un expert en la matière (d'une durée de 10 à 15 minutes), aura lieu à Tunis, au Siège de l'I.F.I.D **le Jeudi 26 septembre 2024**.

✓ Les résultats de l'admission définitive seront proclamés et affichés le jour de l'oral dans les différents centres d'examen et les candidats définitivement admis seront avisés individuellement.

3) Modalités d'évaluation et résultats

✓ Chaque candidat obtient une moyenne finale résultant des épreuves écrites (70%) et de l'entretien oral (30%). A partir de la moyenne obtenue par chaque candidat (épreuves écrites et orales), Le jury délibère et fixe la liste principale et éventuellement la liste complémentaire des candidats admis au concours en tenant compte de l'avis de(s) l'expert(s) ayant passé le test psychotechnique, du nombre de places ouvertes au concours et de la barre d'admission définie préalablement.

✓ Les résultats de l'admission définitive seront proclamés et affichés le jour de l'oral dans les différents centres d'examen et les candidats définitivement admis seront avisés individuellement.

✚ Nombre de places offertes par le Concours :

Le nombre de places mis en concours s'élève pour la 44^{ème} promotion dédiée exclusivement au secteur bancaire à **50** et ce pour l'ensemble des centres d'examen.

✚ Comment financer la formation ?

La formation à l'I.F.I.D est payante et est financée :

✓ Au moyen d'un parrainage d'un département ministériel, d'une banque, d'une compagnie d'assurance ou d'une entreprise.

✓ Par le candidat bénéficiaire de la formation en l'absence d'un parrainage.

En cas de parrainage et outre la prise en charge des frais de formation, le candidat parrainé perçoit durant les 24 mois de formation une bourse d'études.

Le contrat de parrainage garantissant l'employabilité du candidat, exige de celui-ci un engagement de servir l'entreprise de parrainage pendant un minimum d'années qui serait fixé par le dit contrat.